



QUI EST KASSUMAY ?

C'est une association humanitaire, apolitique, agréée*, qui existe depuis 1990.

BUTS

Notre volonté est d'aider directement les africains à démarrer, contrôler et faire évoluer des projets pour leur permettre à terme d'être autonomes.

LIEUX ET DOMAINES

D'INTERVENTION

Nous intervenons au Sénégal, principalement en Casamance, dans la région de Ziguinchor et Bignona, dans les villages de Niaguis, Mlomp, Essyl, Soutou, Bandiale, Badiat, Bouyouye, Diaboudior, Etama...

Les projets portent sur la distribution d'eau, l'irrigation, les jardins communautaires, le développement d'activités agricoles, artisanales, commerciales, l'équipement et le développement sanitaire, la construction de bâtiments communautaires, écoles, lycée, maison des jeunes, la scolarisation des enfants et le soutien des instituteurs, les échanges culturels franco-sénégalais.

FORCES VIVES

Une équipe de bénévoles à Grenoble, Aubagne, Dakar et Ziguinchor agit pour mettre en œuvre les projets et leur suivi sur le terrain. Près de 200 sympathisants et adhérents font vivre l'association.

ÉTHIQUE DE L'ASSOCIATION

Notre volonté est de faire évoluer les mentalités de part et d'autres, d'analyser ensemble les besoins et les projets, de fédérer les associations agissant sur les mêmes lieux. Rigueur de gestion et respect des engagements sont les lignes du travail de Kassumay.

PARTENAIRES

Mairie de Veurey (Isère) - Mairie de Noyarey (Isère)
Fond Européen de Développement -
Conseil général de l'Isère - Crédit mutuel - Lions Clubs - Fondation Schneider...

Association Kassumay-conseil

Mairie de Veurey
38113 Veurey-Voroize
contact@kassumay.org

Pierre Verna	04 76 53 86 10
Gérard Guterbaum	04 76 48 11 24
Jean-Claude Anderhuber	04 76 53 22 17
Michel Lapalus	04 76 53 82 29
Jean-Pierre Jeanne	04 79 62 25 81
Sabine Boubel	04 76 53 90 06

Pour en savoir plus sur l'ensemble des actions de l'association, rendez-vous sur notre site web www.kassumay.org.



PARRAINAGE D'ÉCOLE EN CASAMANCE

Depuis 20 ans, les parrains et marraines, en apportant leurs dons réguliers à l'association, permettent à des écoles de brousse de s'équiper en matériel scolaire (cahiers, crayons, livres...) ou d'investir en mobilier (bureaux, bibliothèques...). L'aide est versée à la demande de l'école parrainée sous forme d'un avoir chez un fournisseur local. En échange, les écoliers écrivent à leur parrain de France.

L'association gère aussi des projets d'amélioration des salles de classes (bâtiments en dur, toilettes) et soutient moralement l'action des instituteurs auprès des enfants. Elle leur permet de s'initier à l'informatique en finançant des ordinateurs d'occasion reconditionnés.

Selon les écoles, les classes peuvent rassembler de 15 à 95 enfants ; les besoins et les urgences sont différents, c'est pourquoi nous avons fait le choix de proposer le parrainage non d'un enfant unique mais d'une école.

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR PARRAIN OU MARRAINE ?

Nous vous en remercions et vous prions de bien vouloir remplir le coupon ci-dessous.
Le coût du parrainage est de 120 euros par an + 20 euros d'adhésion à l'association*.

Kassumay est une organisation non gouvernementale (ONG) entrant dans le cadre des associations d'aide humanitaire. Vous recevrez en fin d'année un reçu fiscal donnant droit à une réduction d'impôt de 66 % des sommes versées dans la limite de 20 % de vos revenus.

parrainage@kassumay.org

Aude VERNA 04 76 53 86 10
Lucienne BLUMET 04 76 26 50 67

Peter McLAUGHLIN (Montréal)
Philippe BLECK (Ziguinchor)

COUPON DE PARRAINAGE

à retourner à Association Kassumay, Mairie de Veurey, 38113 Veurey-Voroize

Nom : Prénom :

Mail :

Tél fixe : Tél mobile :

Adresse :

souhaite parrainer une classe avec l'association Kassumay pour 120€ par an (+20€ adhésion).

Première année scolaire parrainée :

Je choisis le mode paiement suivant (de préférence par virement à mettre en place auprès de votre banque - voir document joint) :

- virement trimestriel (35 euros)
- virement semestriel (70 euros)
- virement annuel (140 euros)
- chèque (140 euros, joint à ce coupon)

*L'année scolaire débutant en septembre, les cotisations doivent être versées avant le 1^{er} septembre pour que votre parrainage soit prise en compte cette même année. Au delà, il prendra effet l'année suivante.

COUPON D'ADHÉSION OU DE DON

à retourner à Association Kassumay, Mairie de Veurey, 38113 Veurey-Voroize

Nom : Prénom :

Mail :

Tél fixe : Tél mobile :

Adresse :

Souhaite adhérer à l'association Kassumay et joint un chèque de 20 euros pour l'année civile :

Faire un don et joint un chèque de :

Je souhaite recevoir les comptes-rendus d'activité par mail

Je souhaite recevoir les comptes-rendus d'activité par courrier postal

Je ne souhaite pas recevoir les compte-rendus d'activité

* Kassumay-conseil, association humanitaire loi 1901 sans but lucratif. Les dons donnent droit à un reçu fiscal qui permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 % des sommes versées dans la limite de 20 % de vos revenus.



